

Bureau Exécutif FFVoile : 29 mai 2013

Relevé de décisions

Présent(e)s : JP CHAMPION, JC MERIC, J KERHOAS, JP CHURET, C FOUNTAINE, C FOURICHON, JL DENECHAU, MT LANNUZEL JOURDAS, E MARLIOT, J CATHELIN, M BOUVET, H GIRAUD, B DAVID, S LASSEAUX, O CLERMONT, JC COUR, JP LOSTIS, B BONNEAU

Excusé(e)s : D TINCELIN, H BACCHINI, JM SOYEZ

1	VIE FEDERALE
1.1	Approbation des relevés de décisions du Bureau Exécutif du 18 avril 2013
Décision 1	► Le BE valide le relevé de décisions du Bureau Exécutif du 18 avril 2013.
1.2	Délégation Kite Board
	Le BE est informé par le Président de la FFVoile de sa décision d'intenter un recours pour excès de pouvoir à l'encontre de la décision du ministre des Sports de rejeter le recours gracieux formulé à propos de la décision de celui-ci d'accorder la délégation de la discipline Kite Board à la Fédération Française de Vol Libre et non à la FFVoile.
Décision 2 Vote CA	► Le BE soutient et approuve la décision du Président à l'unanimité. Il décide que ce point fera l'objet d'un vote au prochain CA du 14 juin 2013 afin que ce dernier soutienne et approuve la décision du président.
1.3	Point sur les licences au 29 mai 2013
Info	Le BE prend connaissance des variations entre Mai 2012 et Mai 2013 des licences clubs FFVoile. Est constatée une baisse de 3.6 % sur les licences Jeunes et une baisse de 1.8 % sur les licences Adultes.
1.4	Budget corrigé 2013
	Le budget prévisionnel 2013 s'établit à 11 016 000 € en produits et 11 041 000 € en charges. Il présente un déficit de 25 000 € sans produits supplémentaires pour le moment. Le total des investissements est maintenu à hauteur de 857 000 €.
Décision 3 Vote CA	► Le BE approuve le budget prévisionnel corrigé 2013, et décide qu'il sera présenté en l'état à l'approbation du prochain CA du 14 juin 2013.
1.5	Prix des licences
	L'évolution du prix des licences 2014 est calculée sur la base de la variation entre 2011 et 2012 de l'indice des prix à la consommation arrêté au 31 décembre 2012 par l'INSEE. Il s'établit à une moyenne de + 2 %. Les tarifs 2014 par titres seront les suivants :
	Adultes : 51 € Jeunes : 25.50 € Tempo 1 J : 10.61 € arrondi à 10,60 € Tempo 4 J : 25.50 € Passeport : 10.40 €
Décision 4	► Le BE valide les tarifs des licences 2014.

<p>1.6</p> <p>Décision 5 Vote CA</p>	<p>Date de l'Assemblée Générale ordinaire 2013</p> <p>► Le BE décide que l'Assemblée Générale ordinaire 2013 se tiendra le samedi 22 mars 2014. Cette date sera soumise au Vote du CA</p>
<p>1.7</p> <p>Info</p>	<p>Dates de la réunion et composition de la délégation pour le déplacement à Bruxelles – dossier « fonds européens »</p> <p>Après un rapide rappel des décisions prises par le BE du 16 novembre 2012 concernant l'engagement d'une démarche de recherche de financements européens sur des projets fédéraux et le déplacement d'une délégation de la FFVoile à Bruxelles pour rencontrer des parlementaires et fonctionnaires européens, il est proposé que :</p> <p>-Le déplacement s'organise dans la semaine du 14 au 17 octobre 2013 -La délégation soit composée de : J KERHOAS / JC MERIC / JC COUR / JP LOSTIS</p> <p>JC COUR se chargera de préciser les dates et d'organiser les RDV avec les parlementaires et les fonctionnaires. Il est prévu également de rencontrer au préalable M. Mathieu FONTENEAU, responsable du bureau de liaison du CNOSF à Bruxelles.</p>
<p>Décision 6</p>	<p>Le BE donne son accord</p>
<p>1.8</p> <p>Info</p>	<p>Nouvelle version du site Fairedelavoile.fr</p> <p>Après un an d'exploitation, le site internet Fairedelavoile.fr a fait l'objet d'un bilan et d'évolutions dont les principales sont les suivantes :</p> <p>-nouvelle page d'accueil simplifiée et centrée sur la recherche géographique -intégration d'une cartographie dynamique -intégration de toutes les offres sur les fiches clubs proposant une offre AwoO -modification de la présentation des créneaux réservables sur les fiches stages -intégration d'une recherche par ville et département</p> <p>La prochaine évolution concernera la mise en œuvre d'actions de référencement (achat de mots clés Google Adwords et publicités sur Facebook).</p> <p>Est évoqué la question des clubs qui disposent de plusieurs sites non référencés par le système actuel et dont la localisation géographique ne correspond pas nécessairement au lieu d'implantation de l'activité proposée.</p>
<p>1.9</p> <p>Info</p>	<p>Information sur l'échéancier de l'appel d'offre agence relation presse</p> <p>La FFVoile souhaite aujourd'hui redéfinir sa stratégie en matière de relations avec la presse et en particulier autour de trois domaines :</p> <p>-relais des résultats des sportifs, athlètes, grandes manifestations et épreuves -imaginer des actions presse autour des grandes missions de la FFVoile -appui autour de nouvelles actions de la FFVoile (ex : sport/santé...)</p> <p>Dans cette logique elle lancera un appel d'offre et mettre en compétition plusieurs agences : début de la consultation courant juin 2013 et choix définitif en septembre/octobre 2013.</p> <p>Cette stratégie se coordonnera avec celle engagée autour de la démarche marketing de la FFVoile et la recherche de nouveaux partenaires.</p>
<p>1.10</p>	<p>Top Clubs</p> <p>Suite au BE du 18 avril 2013, un nouveau règlement de l'élection du Club de l'Année est proposé et fait apparaître les évolutions suivantes :</p> <p>* date d'annonce des clubs sélectionnés (2 par départements/entités fédérales) en octobre, * normalisation des supports d'informations (Powerpoint de 10 slides maximum obligatoire et exclusif, questionnaire aux clubs avec des questions ouvertes, fiche des clubs avec résultats du championnat de France des clubs) dont le jury disposera pour étudier les dossiers des clubs sélectionnés et simplification des procédures de vote pour l'élection (prépondérance de la voix du</p>

<p>Décision 7</p> <p>2</p> <p>2.1</p>	<p>président dès le 1^{er} tour de vote).</p> <p>► Le BE valide les évolutions proposées du règlement.</p> <p>VOILE LEGERE</p> <p>Appel d'offre ou reconduction du Championnat de France Intersérie Dériveurs-Catamaran et Flotte Collective et de l'Open de France 2014</p> <p>Il est proposé de reconduire en 2014 le Championnat de France promotion intersérie Dériveurs, quillards de sport et flotte collective au CDV 74 (Aix les Bains) et le championnat de France promotion intersérie Catamaran sur l'Eurocat à Carnac. La candidature de Biscarosse pour l'Open de France 2014 est en cours ainsi que le Festiwind 2014 à la SN d'Ajaccio.</p>																																															
<p>Décision 8</p> <p>2.2</p>	<p>Accord du BE</p> <p>Information sur l'évolution de la jauge Formula 42 au Championnat de France à partir de 2014</p> <p>Le BE prend connaissance des conclusions et recommandations de la Commission Technique Windsurf suite à l'enquête menée sur une éventuelle évolution de la jauge Slalom 42 pour la catégorie Espoirs de 15 à 20 ans. Les principaux changements sont les suivants :</p> <p>-2 flotteurs de production dont un obligatoire (RRD 120 Fire Race) et un optionnel -3 gréements avec une surface maximum limitée à 9.5 m²</p>																																															
<p>Décision 9</p> <p>Vote CA</p> <p>3</p> <p>3.1</p>	<p>► Le BE prend note des conclusions et recommandations qu'il présentera au CA. Il réaffirme néanmoins la nécessité d'appréhender toute évolution de jauge à partir de la clé d'entrée de la minimisation du coût de la pratique avec une compétition équitable.</p> <p>VOILE LEGERE ET HABITABLE</p> <p>Révision des tranches d'âges des classements individuels fédéraux</p> <p>Les Départements Voile Légère et Habitable proposent au Bureau Exécutif une révision des tranches d'âges pour les Classements individuels à partir de 2013 compte tenu :</p> <p>-d'une part de la nécessité d'une mise en conformité des affichages des paramètres classements (année de naissance vis-à-vis de la CNIL) -d'autre part, un redécoupage des tranches d'âges des classements individuels fédéraux correspondant à plus de réalité sportive et sociétale</p> <p>Cette révision a été présentée et bien accueillie lors du dernier Conseil des Ligues.</p>																																															
<p>Décision 10</p> <p>Vote CA</p>	<p>► Le BE est informé valide le tableau des tranches d'âges pour les classements individuels fédéraux et décide de qu'il sera soumis au vote du CA pour une mise en place immédiate.</p> <table border="1" data-bbox="355 1496 1442 2134"> <thead> <tr> <th colspan="4">Proposition à partir de</th> </tr> <tr> <th>tranches</th> <th>Nouvelles appellations</th> <th>écart</th> <th>Sigle et couleur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9 et moins</td> <td rowspan="6">△ Jeune</td> <td>Poussin 9 et moins</td> <td>variable △ Triangle blanc</td> </tr> <tr> <td>10 et 11</td> <td>Benjamin 10.11</td> <td>2 ans ▲ Triangle noir</td> </tr> <tr> <td>12 à 14</td> <td>Minime 12.14</td> <td>3 ans ▲ Triangle jaune</td> </tr> <tr> <td>15 à 18</td> <td>Jeune 15.18</td> <td>4 ans ▲ Triangle vert</td> </tr> <tr> <td>19 à 21</td> <td>Jeune 19.21</td> <td>3 ans ▲ Triangle rouge</td> </tr> <tr> <td>22 à 25</td> <td>Jeune 22.25</td> <td>4 ans ▲ Triangle bleu</td> </tr> <tr> <td>26 à 30</td> <td rowspan="5">○ Senior</td> <td>Senior 26.30</td> <td>● Rond noir</td> </tr> <tr> <td>31 à 35</td> <td>Senior 31.35</td> <td>● Rond jaune</td> </tr> <tr> <td>36 à 45</td> <td>Senior 36.45</td> <td>● Rond vert</td> </tr> <tr> <td>46 à 55</td> <td>Senior 46.55</td> <td>● Rond rouge</td> </tr> <tr> <td>56 à 65</td> <td>Senior 56.65</td> <td>● Rond bleu</td> </tr> <tr> <td>66 et plus</td> <td>□ Vétérans</td> <td>Vétérans 66 et plus</td> <td>variable ■ Carré orange</td> </tr> </tbody> </table>	Proposition à partir de				tranches	Nouvelles appellations	écart	Sigle et couleur	9 et moins	△ Jeune	Poussin 9 et moins	variable △ Triangle blanc	10 et 11	Benjamin 10.11	2 ans ▲ Triangle noir	12 à 14	Minime 12.14	3 ans ▲ Triangle jaune	15 à 18	Jeune 15.18	4 ans ▲ Triangle vert	19 à 21	Jeune 19.21	3 ans ▲ Triangle rouge	22 à 25	Jeune 22.25	4 ans ▲ Triangle bleu	26 à 30	○ Senior	Senior 26.30	● Rond noir	31 à 35	Senior 31.35	● Rond jaune	36 à 45	Senior 36.45	● Rond vert	46 à 55	Senior 46.55	● Rond rouge	56 à 65	Senior 56.65	● Rond bleu	66 et plus	□ Vétérans	Vétérans 66 et plus	variable ■ Carré orange
Proposition à partir de																																																
tranches	Nouvelles appellations	écart	Sigle et couleur																																													
9 et moins	△ Jeune	Poussin 9 et moins	variable △ Triangle blanc																																													
10 et 11		Benjamin 10.11	2 ans ▲ Triangle noir																																													
12 à 14		Minime 12.14	3 ans ▲ Triangle jaune																																													
15 à 18		Jeune 15.18	4 ans ▲ Triangle vert																																													
19 à 21		Jeune 19.21	3 ans ▲ Triangle rouge																																													
22 à 25		Jeune 22.25	4 ans ▲ Triangle bleu																																													
26 à 30	○ Senior	Senior 26.30	● Rond noir																																													
31 à 35		Senior 31.35	● Rond jaune																																													
36 à 45		Senior 36.45	● Rond vert																																													
46 à 55		Senior 46.55	● Rond rouge																																													
56 à 65		Senior 56.65	● Rond bleu																																													
66 et plus	□ Vétérans	Vétérans 66 et plus	variable ■ Carré orange																																													

3.2
3.2.1

Evolutions (2014)

De l'attribution des points coureurs sur l'ensemble des Classements Fédéraux suivants :

- Championnats de France des Clubs
- Classement National (hors division internationale) et régional individuels toutes pratiques
- Classements Nationaux Individuels des Classes et des Pratiques

3.2.2

Du minimas de participation par grade et par pratique pour la prise en compte des résultats dans l'ensemble des Classements Fédéraux

Décision 11

► Le Bureau Exécutif valide :

a/ l'évolution de l'attribution des points coureurs sur les Classements Fédéraux suivants :

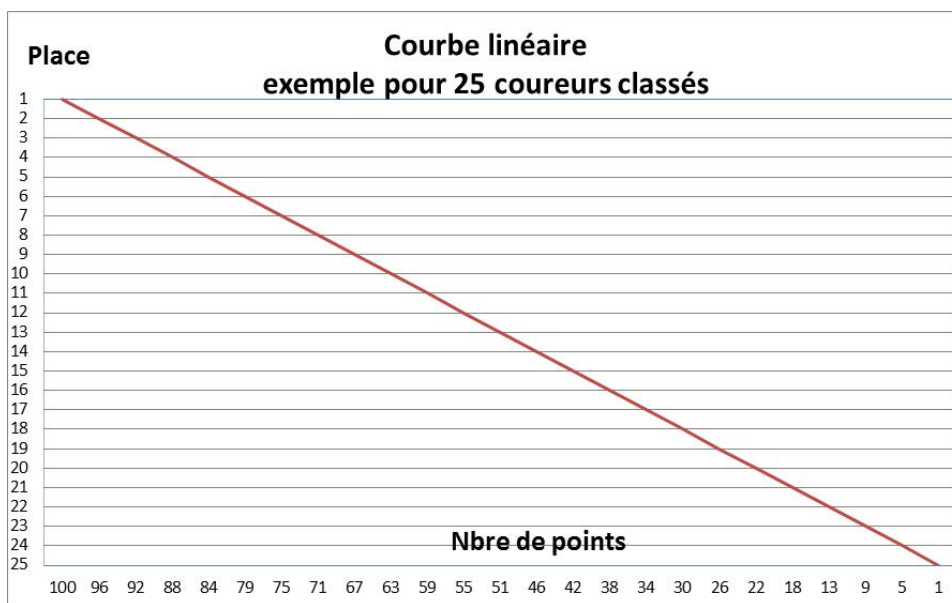
- Championnats de France des Clubs
- Classement National (hors division internationale) et régional individuels toutes pratiques
- Classements Nationaux Individuels des Classes et des Pratiques

telle que :

Linéaire, pour les grades 5A à W soit :

- 100 points au 1^{er}
- 1 point au dernier
- et une répartition linéaire aux places intermédiaires suivant la formule :

$$\text{Points coureurs} = \frac{[(100 \times \text{Classés}) - (99 \times \text{Place} - 1)]}{(\text{Classés} - 1)}$$



Répartition type ISAF, pour les grades 5 B et 5C soit :

- 100 points au premier moins un point au suivant jusqu'au dernier.
- 1 point au 100^{ème}
- 1 point à chaque coureur au-delà de la place de 100.

b/ L'évolution des minimas de participation par grade et par pratique pour la prise en compte des résultats dans l'ensemble des Classements Fédéraux, soit :

Minimum de coureurs classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique								
	Actuellement				Evolutions proposées			
	Habitable		Voile Légère		Habitable		Voile Légère	
	Intersérie	Monotypes	Intersérie	Classes	Intersérie	Monotypes	Intersérie	Classes
Grade 2, 1 et W	/	/	/	/	/	/	/	/
Grade 3	10	10	10	10	10	10	10	15
Grade 4	10	10	10	10	10	10	10	15
Grade 5A, 5B et 5C	5	5	5	5	7	5	5	10

<p>3.3</p> <p>Décision 12</p>	<p>Révision des frais d'inscription aux Championnats de France à partir de 2014</p> <p>► Le BE souhaite que les frais d'inscription aux Championnats de France à partir de 2014 soit remis à un prochain BE</p>
<p>4</p> <p>4.1</p> <p>4.2</p> <p>Décision 13</p>	<p>HABITABLE</p> <p>Candidature sur le Championnat de France Promotion Match Racing 2014-2016</p> <p>Candidature sur le Championnat de France Espoir Match Racing 2014-2015</p> <p>► Le BE approuve le choix des organisateurs proposés par le Département Habitable pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éditions 2014 à 2016 des Championnats de France Promotion Match Racing Open, - L'édition 2014 du Championnat de France Promotion de Match Racing Féminin, - Les éditions 2014 à 2015 des Championnats de France Espoirs de Match Racing. <p>Championnat de France Promotion de Match Racing Open :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2013 : AMR Antibes (Pour info) - 2014 : Ligue de Voile de Haute Normandie - 2015 : AMR Antibes - 2016 : Ligue de Voile Haute Normandie <p>Championnat de France Promotion de Match Racing Féminin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2013 : Sport Nautique Saint Quay Portrieux - 2014 : Sport Nautique Saint Quay Portrieux - 2015 : A définir - 2016 : A définir <p>Championnat de France Espoirs Match Racing :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2013 : Club Nautique de la Marine Brest (Pour Info) - 2014 : Club Nautique de la Marine de Brest - 2015 : Ligue de Voile de Haute Normandie - 2016 : à définir
<p>4.3</p> <p>Info</p>	<p>Compte-rendu des Championnats de France et des grandes épreuves habitable du mois de mai</p> <p>Le BE prend connaissance de la note d'information sur les Championnats de France et grandes épreuves habitables qui se sont déroulées au mois de mai 2013 et des premiers bilans qui peuvent être dégagés sur les participations à ces différentes épreuves. Sont concernés les Championnats de France Promotion Monotype Habitable, Intersérie Croiseurs Légers ainsi que la Course Croisière Edhec, le Tour de Belle-Ile, le Télégramme Tresco Trophée, l'Armen Race, l'Escalagde, la Croisière Bleue.</p>
<p>4.4</p> <p>Info</p>	<p>Information sur le Championnat de France Solitaire Equipage Flotte Collective habitable</p> <p>Le BE prend connaissance du point de situation sur l'organisation et les participations programmées sur le Championnat de France Solitaire Equipage Flotte Collective habitable (sur Longtze).</p>
<p>5</p> <p>5.1</p> <p>Info</p>	<p>DEVELOPPEMENT</p> <p>Plan d'actions du pôle économique et social</p> <p>Le BE prend connaissance du plan d'actions du pôle économique et social issu du projet politique présenté par le département développement notamment à l'occasion de l'AG ordinaire 2012. Il se décompose en 9 missions nouvelles à engager et décline les moyens humains et financiers à mobiliser pour mettre en œuvre ces actions. Après débat, il est proposé que ce point fasse l'objet d'une nouvelle discussion à l'occasion d'un prochain BE.</p>

5.2 Dossier France Station Nautique

Info Le BE prend connaissance du compte-rendu de la 3^{ème} réunion consacrée à la redynamisation du réseau France Station Nautique. Il réaffirme le positionnement de la FFVoile dans cette démarche d'évolution, en particulier en lien avec son besoin de « réseau plus » que FSN pourrait, à termes, être en mesure d'incarner.

5.3 Balades à la voile

Info Point sur l'avancée du dossier.

6 HAUT NIVEAU

6.1 Primes 2013 aux Championnats du Monde de course en flotte et Match Racing (habitable)

Une prime sera versée aux équipages français ayant fait des résultats aux trois Championnats de Monde suivants :

- World Match Racing Tour – Championnat du Monde ISAF de Match Racing
- Championnat du Monde de J80
- Championnat du Monde de SB20

1- World Match Racing Tour – Championnat du Monde ISAF de Match Racing
Montant de la prime par équipage (5 personnes):

- 1^{ère} place : 10 000 euros
- 2^{ème} place : 5 000 euros
- 3^{ème} place : 2 000 euros

Financement : 100 % aides personnalisées (fonds CNOSF)

2- Championnat du Monde de J80
Montant de la prime par équipage (4/5 personnes) :

<i>Groupe sénior :</i>	Groupe Espoirs Perf – Idem groupe Senior	Groupe Espoirs Idem groupe senior et Espoirs Perf
1 ^{ère} place : 3000 euros	1 ^{ère} place : 3000 €	1 ^{er} 3000 € / 2 ^{ème} 2000 €
2 ^{ème} place : 2000 euros	2 ^{ème} place : 2000 €	3 ^{ème} – 5 ^{ème} : 1500 €
3 ^{ème} place : 1000 euros	3 ^{ème} – 5 ^{ème} : 1500 €	5 ^{ème} – 10 ^{ème} : 1000 €

Seules les 4 meilleures performances permettront l'obtention d'une prime.

Financement : 100 % aides personnalisées (fonds CNOSF)

3- Championnat du Monde de SB20
Montant de la prime par équipage (3 ou 4 personnes) :

- 1^{ère} place : 3 000 euros
- 2^{ème} place : 2 000 euros
- 3^{ème} place : 1 000 euros

Financement : 100 % aides personnalisées (fonds CNOSF)

Décision 14 ► Le BE valide le montant et le financement des primes fixées pour les championnats du monde Inshore.

6.2 Principes de délégation pour les championnats internationaux sur séries olympiques

Le Bureau Exécutif prend connaissance du projet de principe de composition de délégation aux épreuves internationales des séries olympiques devant être entériné prochainement par la Commission du Sport de Haut Niveau de la FFVoile afin de permettre de sélectionner et d'orienter les sportifs en fonction des objectifs de résultats de la France sur les épreuves de référence définies annuellement par le DTN. Il vise à placer la France, à l'horizon 2016-2020-2024, parmi les trois

	<p>premières nations dans les différentes séries olympiques.</p> <p>Le projet de principe retenu pour la délégation aux épreuves internationales des séries olympiques consiste à sélectionner par le DTN des sportifs identifiés à forts potentiels et de valoriser la performance aux épreuves de références jeunes retenues pour l'accession aux épreuves séniors. Le championnat de France, ou épreuves courues en France quand elles existent, constituent des épreuves majeures pour prétendre à la sélection aux épreuves de référence.</p>
Info	
6.3	Règlement de sélection pour le Test Event du mondial à Santander du 10 au 13 septembre 2013
Info	<p>► Le Bureau Exécutif prend connaissance du projet de la décision de la Commission du Haut Niveau de la FFVoile définissant la composition du comité en charge de procéder à la sélection de la délégation française sur le test Event 2013 à Santander.</p> <p>Le comité de sélection serait composé, sous réserve de la validation de la Commission du Sport de Haut Niveau de la FFVoile, de la vice-présidente en charge du Haut Niveau, du Directeur Technique National et du Directeur de l'Equipe de France de Voile Olympique.</p>
6.4	Règlement de sélection pour le Championnat de France Elite
Décision 15 Vote BE	<p>► Le BE prend connaissance du projet de sélection pour le Championnat de France Elite du 9 au 13 octobre 2013 – Eurosaf SOF à La Rochelle. Après débat, il est décidé que le sujet serait retravaillé et ferait l'objet d'une nouvelle présentation au prochain BE puis au CA.</p>
6.5	Décision d'engagement de la FFVoile aux JOJ
Décision 16 Vote CA	<p>► Le BE émet un avis favorable pour que soit proposé au CA du 14 juin 2013 un accord pour la constitution par le DTN d'une délégation aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de 2014 à Nanjing (Chine). Le règlement de sélection sera soumis avant la fin de l'année 2013 à la commission du haut niveau.</p>
6.6	Calendrier de présélection au Mondial ISAF Jeune et Eurosaf Jeune
Décision 17	<p>► Le BE décide que le week-end du 1^{er} au 4 mai 2014 serait protégé dans le cadre de la mise en œuvre des phases de présélection au Mondial ISAF Jeune et Eurosaf Jeune 2014.</p>
7	REGLEMENTATION
7.1	<p>Modification du règlement des Directeurs de Course – création d'une liste (catégories A et B)</p> <p>Le Règlement des Directeurs de Course adopté en 2006 par le CA se basait sur le principe d'une habilitation par la commission créée à cet effet de Directeurs de Course sur des compétitions dûment identifiées, au vu de leur compétence en la matière.</p> <p>Après plusieurs années d'exercice il semble possible et opportun de définir une liste officielle des Directeurs de Course habilités à exercer sur les compétitions de Type « A » et Type « B » à la disposition des organisateurs, tout en conservant le principe d'habilitation sur une compétition identifiée pour les personnes exerçant mais ne figurant pas encore sur la liste officielle.</p> <p>Il est ainsi proposé une modification du règlement entérinant les grands principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une nouvelle composition de la commission qui relève maintenant de la compétence du Bureau Exécutif avec la création notamment d'une sous-commission opérationnelle en charge des affaires courantes, -La publication annuelle d'une liste officielle des Directeurs de Course habilités répondant à la fois à des critères quantitatifs d'exercice sur les années antérieures, avec également la possibilité d'une appréciation subjective de la commission pour faire figurer sur la liste des personnes compétentes mais n'ayant pas justifié l'activité exigée, -Le maintien de la procédure d'habilitation classique sur épreuve pour les personnes ne figurant pas sur la liste ou souhaitant exercer sur une compétition de Type supérieur.

<p>Décision 18 Vote CA</p> <p>8</p> <p>8.1</p>	<p>► Le BE entérine la modification du Règlement des Directeurs de Course (annexe 1) qui sera présentée au prochain CA.</p> <p>SPORT ENTREPRISE</p> <p>Attribution du Championnat de France Habitable Entreprise 2014</p> <p>La commission sport entreprise après étude des dossiers de candidatures, propose d’attribuer le Championnat de France Habitable Entreprise édition 2014 du 4 au 7 septembre à la Ligue de Voile Haute Normandie sur la flotte de FC7.5.</p>
<p>Décision 19</p>	<p>► Le BE valide l’attribution du Championnat de France Habitable Entreprise édition 2014 du 4 au 7 septembre à la Ligue de Voile Haute Normandie</p>